

Broderie

RNCP38714 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 4
Sigle	BMA — Brevet des métiers d'art
Code(s) NSF	241v
Formacode(s)	21680, 45531, 21742
Code(s) ROME	B1804
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	31/08/2026

Certificateur(s)

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE · SIRET : 11004301500012

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le titulaire du BMA "Broderie" est un professionnel qualifié, capable de créer ou d'adapter un modèle dans le respect de l'esthétique, de la qualité et des techniques spécifiques à l'art de la broderie. Il a suivi une formation technique et artistique pratique (maîtrise du dessin, des formes, des couleurs, des matières...), complétée par des enseignements en histoire de l'art et en histoire de la broderie et des styles. Il sait travailler à la main, sur machine guidée à la main ou sur machine automatisée.

Selon ces trois modalités de travail, il sait réaliser des broderies à l'aiguille, au crochet et au poinçon.

Le titulaire de ce diplôme est en mesure d'analyser un projet à partir des différents documents de son cahier des charges (dessins, fiches de fabrication...).

Il sélectionne les matières d'œuvre et détermine les moyens à utiliser (ordonnancement de la fabrication, postes de travail, machines...).

Il prépare la réalisation (piquage, échantillonnage) et réalise le travail, en assure le suivi et le contrôle qualité.

ACTIVITÉS VISÉES

Quels que soient les procédés de réalisation (broderie à la main, sur machine guidée à la main ou sur machine automatisée), le titulaire du BMA de la broderie est un technicien praticien qualifié, capable de créer ou d'adapter un modèle dans le respect de l'esthétique, de la qualité et des techniques spécifiques à l'art de la broderie.

Il analyse le projet à partir des différents documents du cahier des charges (dessins, fiches de fabrication...), la faisabilité esthétique, technique, les délais, les coûts et élabore la fiche de travail résultant du cahier des charges.

Il définit la réalisation sur le plan esthétique et technique (définit les fonctions du produit, propose et compare plusieurs solutions, établit ou rédige tous les documents nécessaires à la visualisation de l'ouvrage et à sa réalisation.

Il détermine les exigences de qualité (esthétique, historique et technique, des matières premières, des métiers, des machines, des outils et de l'outillage) et le respect des règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité.

Il participe à l'élaboration du processus de réalisation : organise son travail, sélectionne les matières d'œuvre et détermine les moyens à utiliser (ordonnancement de la fabrication, postes de travail, machines...), les temps et les coûts.

Il prévoit l'approvisionnement des postes de travail, leur agencement et les opérations de maintenance.

Il contrôle le montage et le réglage des métiers, des machines, des outillages.

Il conduit les opérations de réalisation : dirige la fabrication, réalise manuellement ou automatiquement tous les travaux sur matériaux et matières de natures différentes.

Il assure la qualité esthétique et technique de la réalisation en respectant les délais et les coûts.

Il applique et fait appliquer les consignes de sécurité.

Il exécute les opérations de maintenance : assure ou fait assurer les opérations de maintenance de niveau 1 et 2, contrôle périodiquement l'état des matériels, des outillages et des matériaux et surveille leur utilisation et leur stockage, localise les organes à entretenir et les dysfonctionnements, veille à la remise en état des postes de travail, en cours et à la fin de la réalisation.

Il vérifie la conformité de la réalisation au cahier des charges : assure les contrôles de qualité à chacune des étapes en cours et en fin de réalisation, contrôle les métrages, les dimensions, les couleurs, effectue les modifications éventuelles.

Il vérifie la qualité des finitions : dirige et contrôle les réparations et les finitions.

Il dialogue avec les différents partenaires et coordonne le travail d'une équipe à laquelle il transmet des savoirs et des savoir-faire.

Enfin il remplit et archive les documents de suivi et de gestion. Il doit, en outre, pouvoir contribuer à la modernisation des équipements et des procédures liées à l'introduction des outils informatisés, tenir compte des contraintes économiques et de celles liées à la qualité et à la productivité.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Réalisation d'un ouvrage (correspondant à l'épreuve E1 « épreuve professionnelle prenant en compte la formation en milieu professionnel et l'économie gestion »)

Préparer :

- Prévoir l'approvisionnement des postes de travail.
- Prévoir l'agencement des postes de travail.
- Prévoir les opérations de maintenance.
- Contrôler le montage et le réglage des métiers, machines, des outillages.

Réaliser :

- Conduire les opérations de réalisation.
- Assurer la qualité esthétique et technique de la réalisation en respectant les délais et les coûts.
- Respecter les règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité.
- Exécuter les opérations de maintenance.

Contrôler :

- Vérifier la conformité de la réalisation au cahier des charges.
- Vérifier la qualité des finitions.

Communiquer :

- Transmettre les informations, dialoguer avec les divers partenaires
- Remplir et archiver les documents de suivi et de gestion

Conception / définition d'un projet de réalisation (correspondant à l'épreuve E2 « épreuve de projet de réalisation »)

S'informer, analyser :

- Analyser le projet et le cahier des charges.
- Analyser les dessins, la documentation iconographique et technique.
- Analyser la faisabilité esthétique, technique, les coûts et les délais.
- Elaborer la fiche de travail résultant du cahier des charges.

Définir :

- Définir la réalisation au plan esthétique et technique.
- Déterminer les exigences de qualité.
- Participer à l'élaboration du processus de réalisation.
- Déterminer, sélectionner les matières d'œuvre.
- Déterminer les temps et les coûts.

Cultures artistiques (correspondant à l'épreuve E3 « de culture artistique »)

- Dégager les éléments d'identification d'une broderie, situer son origine historique et géographique, son contexte de création artistique.
- Comparer des motifs ou des ensembles brodés issus d'époques ou de lieux différents, identifier leurs sources d'inspiration.
- Expliciter les choix esthétiques et techniques répondant aux fonctions et contraintes d'une réalisation brodée.

Arts Appliqués (correspondant à l'épreuve E4 épreuve « d'arts appliqués »)

- Exploiter une documentation
- Proposer des solutions répondant à un cahier des charges clairement défini

- mettre au point et présenter plastiquement un projet d'étude

Mathématiques

- s'approprier : rechercher, extraire et organiser l'information ;
- analyser/raisonner : émettre des conjectures ; proposer, choisir, une méthode de résolution ; élaborer un algorithme ;
- réaliser : mettre en œuvre une méthode de résolution, des algorithmes ; utiliser un modèle ; représenter ; calculer ; expérimenter ; faire une simulation ;
- valider : critiquer un résultat, argumenter ; contrôler la vraisemblance d'une conjecture ; mener un raisonnement logique et établir une conclusion ;
- communiquer : rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit à l'aide d'outils et d'un langage approprié, expliquer une démarche.

Langues vivantes

Compétences de niveau B1+ du CECRL :

- comprendre la langue orale ;
- comprendre un document écrit ;
- s'exprimer à l'écrit ;
- s'exprimer à l'oral en continu ;
- interagir à l'oral

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

Français

- maîtriser l'échange écrit : lire, analyser, écrire ;
- adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires ;
- maîtriser la lecture et exercer son esprit critique ;
- adapter sa lecture à la diversité des textes ;
- mettre en perspective des connaissances et des expériences.

Histoire-géographie - Enseignement moral et civique

- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'approprier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ;
- s'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier (HG) ;
- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ;
- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (HG-EMC) ;
- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC)

Education physique et sportive

- développer sa motricité ;
- s'organiser pour apprendre et s'entraîner ;
- exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter ;
- construire durablement sa santé ;
- accéder au patrimoine culturel sportif et artistique.

Langues vivantes (Bloc facultatif)

Compétences de niveau B1+ du CECRL

- S'exprimer à l'oral en continu ;
- Interagir à l'oral ;
- Comprendre un document écrit, dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

Blocs de compétences

RNCP38714BC01 — Réalisation d'un ouvrage

LISTE DE COMPÉTENCES

Préparer :

- Prévoir l'approvisionnement des postes de travail.

- Prévoir l'agencement des postes de travail.
- Prévoir les opérations de maintenance.
- Contrôler le montage et le réglage des métiers, machines, des outillages.

Réaliser :

- Conduire les opérations de réalisation.
- Assurer la qualité esthétique et technique de la réalisation en respectant les délais et les coûts.
- Respecter les règles d'ergonomie, d'hygiène et de sécurité.
- Exécuter les opérations de maintenance.

Contrôler :

- Vérifier la conformité de la réalisation au cahier des charges.
- Vérifier la qualité des finitions.

Communiquer :

- Transmettre les informations, dialoguer avec les divers partenaires
- Remplir et archiver les documents de suivi et de gestion

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : contrôle en cours de formation (CCF)
- Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel pratique et oral

RNCP38714BC02 — Conception / définition d'un projet de réalisation

LISTE DE COMPÉTENCES

S'informer, analyser :

- Analyser le projet et le cahier des charges.
- Analyser les dessins, la documentation iconographique et technique.
- Analyser la faisabilité esthétique, technique, les coûts et les délais.
- Elaborer la fiche de travail résultant du cahier des charges.

Définir :

- Définir la réalisation au plan esthétique et technique.
- Déterminer les exigences de qualité.
- Participer à l'élaboration du processus de réalisation.
- Déterminer, sélectionner les matières d'œuvre.
- Déterminer les temps et les coûts.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : Ponctuel oral
- Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel oral

RNCP38714BC03 — Cultures artistiques

LISTE DE COMPÉTENCES

- Dégager les éléments d'identification d'une broderie, situer son origine historique et géographique, son contexte de création artistique.
- Comparer des motifs ou des ensembles brodés issus d'époques ou de lieux différents, identifier leurs sources d'inspiration.
- Expliciter les choix esthétiques et techniques répondant aux fonctions et contraintes d'une réalisation brodée.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : ponctuel écrit
- Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années

d'activités professionnelles : Ponctuel écrit

RNCP38714BC04 — Arts Appliqués

LISTE DE COMPÉTENCES

- Exploiter une documentation
- Proposer des solutions répondant à un cahier des charges clairement défini
- Mettre au point et présenter plastiquement un projet d'étude

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat, CFA ou section d'apprentissage habilité, formation professionnelle continue dans un établissement public : ponctuel écrit
- Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat, CFA ou section d'apprentissage non habilité, formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit

RNCP38714BC05 — Mathématiques - Physique-chimie

LISTE DE COMPÉTENCES

- s'approprier : rechercher, extraire et organiser l'information ;
- analyser/raisonner : émettre des conjectures ; proposer, choisir, une méthode de résolution ; élaborer un algorithme ;
- réaliser : mettre en œuvre une méthode de résolution, des algorithmes ; utiliser un modèle ; représenter ; calculer ; expérimenter ; faire une simulation ;
- valider : critiquer un résultat, argumenter ; contrôler la vraisemblance d'une conjecture ; mener un raisonnement logique et établir une conclusion ;
- communiquer : rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit à l'aide d'outils et d'un langage approprié, expliquer une démarche.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA porté par un EPLE, par un GRETA ou par un GIP-FCIP, lorsque la formation se déroule en totalité de ces structures, ou dans un CFA habilité. Formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF

Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA non habilité. Formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit et pratique

Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

RNCP38714BC06 — Langues vivantes

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau B1+ du CECRL :

- comprendre la langue orale ;
- comprendre un document écrit ;
- s'exprimer à l'écrit ;
- s'exprimer à l'oral en continu ;
- interagir à l'oral

dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA porté par un EPLE, par un GRETA ou par un GIP-FCIP, lorsque la formation se déroule en totalité de ces structures, ou dans un CFA habilité. Formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF

Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA non habilité. Formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel oral

RNCP38714BC07 — Français - Histoire-géographie - Enseignement moral et civique

LISTE DE COMPÉTENCES

Français

- maîtriser l'échange écrit : lire, analyser, écrire ;
- adapter son expression écrite selon les situations et les destinataires ;
- maîtriser la lecture et exercer son esprit critique ;
- adapter sa lecture à la diversité des textes ;
- mettre en perspective des connaissances et des expériences.

Histoire-géographie - Enseignement moral et civique

- maîtriser et utiliser des repères chronologiques et spatiaux : mémoriser et s'appropriier les notions, se repérer, contextualiser (HG) ;
- s'approprier les démarches historiques et géographiques : exploiter les outils spécifiques aux disciplines, mener et construire une démarche historique ou géographique et la justifier (HG) ;
- construire et exprimer une argumentation cohérente et étayée en s'appuyant sur les repères et les notions du programme (EMC) ;
- mettre à distance ses opinions personnelles pour construire son jugement (HG-EMC) ;
- mobiliser ses connaissances pour penser et s'engager dans le monde en s'appropriant les principes et les valeurs de la République (HG-EMC).

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA porté par un EPLE, par un GRETA ou par un GIP-FCIP, lorsque la formation se déroule en totalité de ces structures, ou dans un CFA habilité. Formation professionnelle continue dans un établissement public : Ponctuel écrit

Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA non habilité. Formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel écrit

Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

RNCP38714BC08 — Education physique et sportive

LISTE DE COMPÉTENCES

- Développer sa motricité ;
- s'organiser pour apprendre et s'entraîner ;
- exercer sa responsabilité dans un engagement personnel et solidaire : connaître les règles, les appliquer et les faire respecter ;
- construire durablement sa santé ;
- accéder au patrimoine culturel sportif et artistique.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA porté par un EPLE, par un GRETA ou par un GIP-FCIP, lorsque la formation se déroule en totalité de ces structures, ou dans un CFA habilité. Formation professionnelle continue dans un établissement public : CCF

Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA non habilité. Formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel pratique

Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : CCF

RNCP38714BC09 — Langue vivante (Bloc facultatif)

LISTE DE COMPÉTENCES

Compétences de niveau B1+ du CECRL :

- s'exprimer à l'oral en continu ;
 - interagir à l'oral ;
 - comprendre un document écrit,
- dans des situations de la vie quotidienne, sociale et professionnelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie scolaire dans un établissement public ou privé sous contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA porté par un EPLE, par un GRETA ou par un GIP-FCIP, lorsque la formation se déroule en totalité de ces structures, ou dans un

CFA habilité. Formation professionnelle continue dans un établissement public : Ponctuel oral
Voie scolaire dans un établissement privé hors contrat. Voie de l'apprentissage dans un CFA non habilité. Formation professionnelle continue en établissement privé. Enseignement à distance. Candidats justifiant de 3 années d'activités professionnelles : Ponctuel oral
Voie de la formation professionnelle continue dans un établissement public habilité : Ponctuel oral

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Entreprises de haute couture, de prêt à porter, d'ameublement, de réalisation de costumes de scène...

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

brodeuse, brodeuse échantillonneuse

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5)
Facteurs principaux	Inadéquation géographique, Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	1 500 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en matériaux souples (27 % des actifs en emploi)
Familles professionnelles (FAP)	F0X33 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise de l'habillement · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	2 218
Jugés difficiles à recruter	56 %
Emplois saisonniers	14 %
Familles professionnelles (FAP)	F0X33 — Ouvriers, techniciens et agents de maîtrise de l'habillement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, APPRENTISSAGE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, CANDIDATURE INDIVIDUELLE, VAE

Le jury est composé à parité :

1° De professeurs de l'enseignement public et de l'enseignement privé ainsi que d'un enseignant de centre de formation d'apprentis préparant à cet examen, parmi lesquels au moins un membre de l'équipe pédagogique assurant la formation ;

2° De membres de la profession intéressée, employeurs et salariés en nombre égal.

Si cette proportion n'est pas atteinte en raison de l'absence d'un ou de plusieurs de ses membres, le jury peut néanmoins délibérer valablement.

ACCESSIBLE EN OUTRE-MER

Nouvelle-Calédonie, Polynésie française

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	9 898 €
Selon la branche	9 898 € – 9 948 €
Prise en charge	Branches concernées
9 898 €	Valeur par défaut · 212 branches
9 948 €	CPNEF textile

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	31/08/2026
Date de dernière délivrance possible	31/08/2028

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP800

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP42107

CORRESPONDANCES (PAR BLOCS)

RNCP800

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

Eduscol : <https://eduscol.education.fr/referentiels-professionnels/f001.html>

ONISEP : <https://www.onisep.fr/Ressources/Univers-Formation/Formations/Lycees/bma-broderie>

Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000184875/2021-04-02>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38714/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	3
Montant total engagé	15 260 €
Coût moyen par dossier	5 087 €
Durée moyenne	461 h
Période	06/2024 – 06/2025
Reste à charge titulaire	74 %
France compétences	26 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.